LIGUE DE PICARDIE DE TENNIS DE TABLE

INSTITUT REGIONAL DE LEMPLOI ET DE LA FORMATION

Fédération Française de Tennis de Table

SE FORMER EN PICARDIE

SAISON 2013/2014

LIGUE DE PICARDIE
de Tennis de Table

Résidence Belle Vue
rue de Sénéfontaine
appt. D 23 1er étage

Adresse postale :
BP 90966
60009 BEAUVAIS CEDEX

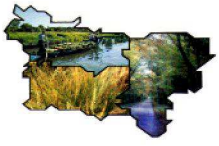

Téléphone : 03 44 02 42 02
Télécopie : 03 44 02 49 25

E-mail : lptt@wanadoo.fr
Site Ligue : http://www.lptt.net

FORMATION DES CADRES TECHIQUES

	PAGES
Organigramme des formations	**2**
Jeune Animateur Fédéral	**4**
Animateur Fédéral	**6**
Formation Entraîneur Fédéral	**8**
Examen Entraîneur Fédéral	**10**
Certificat de Qualification Professionnel	**12**
Diplômes professionnels	**14**
VAE	**15**
Bibliothèque/Vidéothèque	**16**
Formations d'arbitrage	**17**

Schéma des formations techniques en tennis de table

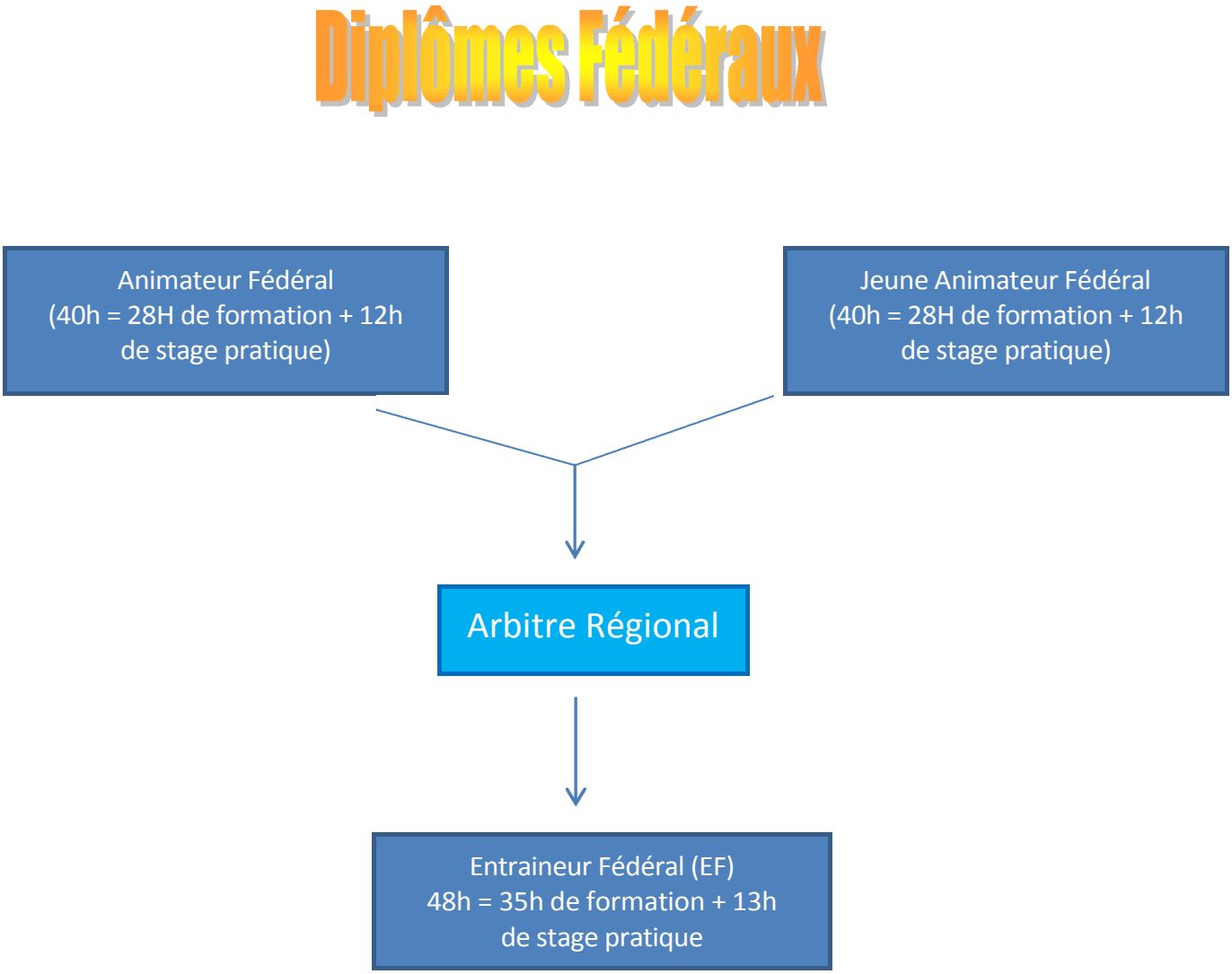

Retrouvez un article sur le sujet :
http://intranetdtn.wordpress.com/2013/01/15/les-nouveaux-diplomesfederaux/

Diplômes d'Etat

Niveau de Formation	Précédent Diplôme	Diplôme	Compétences attestées
IV (niveau bac)	BEES 1°	BPJEPS APT + CSTT	ANIMATION, INITIATION, INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE
III (bac + 2)	-	DEJEPS	ENTRAINEMENT, CONDUIRE DES ACTIONS DE FORMATION
II (bac + 3)	BEES 2°	DESJEPS	ORGANISATION DE FORMATION DE CADRES, ENTRAINEMENT VERS LA HAUTE PERFORMANCE, DIRECTION TECHNIQUE DE STRUCTURE

Ces diplômes sont nouveaux et seront décrits avec plus de précisions dans les pages à venir.

Certification Branche Professionelle

Certificat de Certification Professionnel : CQP

Diplôme Entraîneur fédéral + stage pédagogique + Attestation de formation aux premiers secours

IMPORTANT Pour l'ensemble des formations fédérales (sauf entraîneur départemental), la ligue de Picardie s'engage à participer, pour **les féminines** aux frais du stage à hauteur de 50% du coût total.

JEUNE ANIMATEUR FEDERAL

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- être licencié à la FFTT (licence traditionnelle).
- être junior.

OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION

- être capable d'aider un entraîneur qualifié lors de la conduite de séances d'entraînement

COMPETENCES ATTENDUES

O L'Animateur Fédéral sera capable :

O d'adapter ses interventions en fonction des publics.
O d'animer des séances pour tous les publics.
O d'assister un entraîneur (EF, DE, DES) lors de la conduite de séances d'entraînement.

CONTENU

Un stage de formation de 28h :

- Les principes techniques : prise de raquette, coup droit, revers...
- Les différentes actions sur la balle
- L'animation d'une séance collective
- Les déplacements de base
- Gérer un groupe
- Développer l'autonomie
- Les différents publics
- Etc...

Un stage pratique de 12h à organiser suivant vos disponibilités sur un stage départemental, régional, club avec un entraîneur diplômé.

DATES DE LA FORMATION :

Du 28 au 31 octobre 2013, pension complète obligatoire.
INSCRIPTION avant le 1 octobre 2013.

COUT DE LA FORMATION :

100 € en pension complète.

La filière des formations fédérales d'entraîneurs impose la concrétisation du grade par la mise en situation lors d'un stage pratique de 12h sur un stage départemental, régional ou club avec entraîneur diplômé

La validation d'une formation d'arbitre de régional sera ensuite exigée pour accéder à la formation d'Entraîneur Fédéral.

Nous vous conseillons de vous acquitter rapidement de cette formalité :
*Commission régionale d'arbitrage (*http://www.cra19.fr/7.html)

FICHE D'INSCRIPTION

JEUNE ANIMATEUR FEDERAL

Fiche à retourner avant le 1er octobre 2013 à :
Ligue de Picardie de Tennis de Table
Formation Jeune Entraîneur
BP 90966
60009 BEAUVAIS CEDEX

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

TELEPHONE :

ADRESSE :

PROFESSION :

EMAIL :

CLUB :

CLASSEMENT :

NUMERO DE LICENCE :

S'inscrit à la formation Jeune Animateur Fédéral du 28 au 31 octobre 2013.

Joindre obligatoirement :- un chèque de 100€ à l'ordre de la Ligue de Picardie de Tennis de Table.

DATE :

SIGNATURE DES PARENTS POUR LES MINEURS :

ANIMATEUR FEDERAL

NB : La formation Animateur fédéral se concrétise par :

- 2 jours de formation organisés par les comités départementaux
- + 2 jours de formations organisés par la ligue
- + 12h de stage pratique

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- être licencié à la FFTT (licence traditionnelle).
- être senior obligatoirement.

OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION

- être capable d'aider un entraîneur qualifié lors de la conduite de séances d'entraînement

CONTENU

Un stage de formation de 28h :

- Les principes techniques : prise de raquette, coup droit, revers...
- Les différentes actions sur la balle
- L'animation d'une séance collective
- Les déplacements de base
- Gérer un groupe
- Développer l'autonomie
- Les différents publics
- Etc...

ORGANISATION

*** 14 H de formation dispensées par votre Comité Départemental OBLIGATOIRES**

Aussi pour connaître les coûts des formations, les modalités d'inscriptions et les dates précises, prendre contact avec le comité départemental :

Aisne : les 26 et 27 octobre 2013. Responsable : Pascal Nouvian, 06.30.91.91.65, nouvianpascal@yahoo.fr
Oise : les 2 et 3 novembre 2013. Responsable : Sonia Sellier, 06.11.94.32.48, sonia.sellier@orange.fr
Somme : les 26 et 27 octobre 2013. Responsable : Aline Hucleux, 06.99.42.59.26, xavier.trogneux@wanadoo.fr

*** 14 H de formation dispensées par la Ligue de Picardie OBLIGATOIRES DATES** :
du **16 au 17 novembre 2013**, salle Amiens STT, 304 rue Gaultier de Rumilly à Amiens.
INSCRIPTION avant le 28 octobre 2013.

COUT DU WEEK END DE FORMATION REGIONALE :

Pension complète : 100 € ; Demi-pension : 65€

ATTENTION : Pour les **stagiaires extérieurs** à la Ligue le coût de la formation est de **130€** en pension complète

La filière des formations fédérales d'entraîneurs impose la concrétisation du grade par la mise en situation lors d'un stage pratique de 12h sur un stage départemental, régional ou club avec entraîneur diplômé

La validation d'une formation d'arbitre de régional sera ensuite exigée pour accéder à la formation d'Entraîneur Fédéral.

Nous vous conseillons de vous acquitter rapidement de cette formalité :
*Commission régionale d'arbitrage (*http://www.cra19.fr/7.html)

ANIMATEUR FEDERAL

FICHE D'INSCRIPTION session de formation régionale

Fiche à retourner avant le 28 octobre 2013 à :
Ligue de Picardie de Tennis de Table
Formation Animateur fédéral
BP 90966
60009 BEAUVAIS CEDEX

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

TELEPHONE :

ADRESSE :

PROFESSION :

EMAIL :

CLUB :

CLASSEMENT :

NUMERO DE LICENCE :

S'inscrit à la formation régionale du grade Animateur Fédéral des 16 et 17 novembre 2013.

Joindre obligatoirement : un chèque de 100€ (pension complète) à l'ordre de la Ligue de Picardie de Tennis de Table ou 65€ (demi-pension)

DATE :

SIGNATURE :

FORMATION ENTRAINEUR FEDERAL

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- être licencié à la FFTT (licence traditionnelle)
- **être entraîneur régional, animateur fédéral ou jeune animateur fédéral**
- **être arbitre régional**

OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION

L'Entraîneur Fédéral sera capable :

- d'assurer l'entrainement d'un club avec tous les publics (jusqu'à un niveau départemental).
- d'analyser les caractéristiques d'un joueur afin de déterminer des axes de travail individualisés et de construire des séances adaptées.
- Il possédera de plus des connaissances de base sur le perfectionnement (travail au panier de balles, planification, entrainement physique et éducation mentale).

CONTENU

> Un tronc commun de 35 h

- Les différents coups techniques
- Le panier de balles
- Les principes tactiques de base
- Le coaching
- Les différents types de séance
- La planification
- Travail physique
- Education mentale
- Etc...

DATE DE LA FORMATION

Lundi 24 au jeudi 27 février 2014 à Amiens.
INSCRIPTION avant le 3 février 2014.

Pour toutes informations complémentaires, contacter Claude Thuilliez, 06 11 42 67 86 75 ; thulliez.claude@orange.fr

COUT DE LA FORMATION :

Pension complète : 180 € ; Demi-pension : 75€

ATTENTION LES HORAIRES DE TRAVAIL SONT ORGANISES JUSQU'EN SOIREE. LA PRESENCE APRES LE DINER EST DONC INDISPENSABLE.

Pour les stagiaires extérieurs à la Ligue le coût de la formation est de 220€ en pension complète et 100€ en 1/2 pension.

La filière des formations fédérales d'entraîneurs impose :

- la concrétisation préalable du grade d'arbitre régional pour accéder ensuite à la formation d'Entraîneur Fédéral que nous vous conseillons de réaliser rapidement,

- la concrétisation du grade par la mise en situation lors d'un stage pratique de 13h sur un stage départemental, régional ou club avec entraîneur diplômé, Pôle Espoirs, CREF.
Cette formalité doit être réalisée avant l'examen Entraineur Fédéral.

Commission régionale d'arbitrage http://www.cra19.fr/7.html)

Cette formation est obligatoire pour pouvoir ensuite se présenter à l'examen Entraîneur Fédéral.

FICHE D'INSCRIPTION

FORMATION ENTRAINEUR FEDERAL

Fiche à retourner avant le 03 février 2014 à :
Ligue de Picardie de Tennis de Table
Formation Entraîneur Fédéral
BP 90966
60009 BEAUVAIS CEDEX

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

TELEPHONE :

ADRESSE :

PROFESSION :

EMAIL :

CLUB :

CLASSEMENT :

NUMERO DE LICENCE :

S'inscrit à la formation Entraîneur Fédéral du 24 au 27 février 2014 à Amiens.

- ❑ Pension complète = 180€
- ❑ Demi-pension = 75€

ATTENTION LES HORAIRES DE TRAVAIL SONT ORGANISES JUSQU'EN SOIREE. LA PRESENCE APRES LE DINER EST DONC INDISPENSABLE ;
Pour les **stagiaires extérieurs** à la Ligue le coût de la formation est de **220€** en pension complète et **100€** en 1/2 pension.

Joindre obligatoirement :- un chèque de 180€ ou 75€ à l'ordre de la Ligue de Picardie de Tennis de Table.
- **une attestation du grade arbitre régional**
- une copie de la formation (Jeune) Animateur Fédéral ou entraîneur régional

DATE :

SIGNATURE :

EXAMEN ENTRAINEUR FEDERAL

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- être licencié traditionnel à la FFTT
- avoir suivi la formation Entraîneur Fédéral
- avoir le diplôme Arbitre Régional

INTERET DU DIPLOME

Le diplôme Entraîneur Fédéral sanctionne des connaissances sur l'analyse technique et tactique du jeu. Il permet d'accéder au Certificat de Qualification Professionnel (cf p12).
Le texte officiel de présentation de l'examen est présenté ci-après.

Les stagiaires qui le souhaitent peuvent s'inscrire sur n'importe quel l'examen sur le territoire.
Le coût de l'inscription est de 50 euros comprenant uniquement les frais d'examen.

Le paiement se fait à l'inscription, par chèque à l'ordre de la ligue de Basse Normandie de Tennis de Table (Ligue support de la Zone 6).

Pour toutes informations complémentaires, contacter Claude Thuilliez, 06 11 42 67 86 75 ; thulliez.claude@orange.fr

FICHE D'INSCRIPTION
EXAMEN ENTRAINEUR FEDERAL

Fiche à retourner un mois avant l'examen à :
Ligue de Basse Normandie de Tennis de Table
14 rue Lucien Nelle
14000 CAEN Venoix

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TELEPHONE :_____/_____/_____/_____/_____

PROFESSION : _____

CLUB : _____

LIGUE : _____

CLASSEMENT : _____

NUMERO DE LICENCE : _____

- s'inscrit à l'examen Entraîneur Fédéral

Ci-joint un chèque de 50 euros à l'ordre de la ligue de Basse Normandie de Tennis de Table (Ligue support de la Zone 6)

Joindre une attestation d'obtention du diplôme animateur fédéral, jeune animateur fédéral, ou anciennement ER

Joindre une attestation de suivi de la formation EF.

Joindre une attestation d'obtention du grade Arbitre Régional (théorie et pratique)

Joindre une attestation de classement (minimum 950pts pour les filles et 1300pts garçons).

DATE :

SIGNATURE :

LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

La Fédération Française de Tennis de Table a souhaité la mise en place du Certificat de Qualification Professionnelle afin de répondre aux besoins de notre activité.
Le CQP n'est pas un diplôme mais une certification professionnelle délivrée par la Branche du Sport qui permet d'animer contre rémunération sur un temps de travail limité.

Pourquoi le CQP ?

- ✓ Le constat actuel montre que de nombreux emplois à temps partiels ne sont pas pourvus.
- ✓ Des clubs (ou autres structures : MJC, centres de loisirs...) souhaitent faire appel à un encadrant pour intervenir sur 2 à 6 heures hebdomadaire sur 37 semaines (exemple : l'école de Tennis de Table du mercredi).
- ✓ Des clubs qui disposent d'un entraîneur souhaitent compléter leur dispositif d'encadrement en employant un ou plusieurs animateurs rémunérés de manière ponctuelle et en responsabilité de manière autonome (sans tutelle d'un titulaire diplômé d'Etat en séance).
- ✓ Plus globalement :
  - o Notre activité repose sur beaucoup d'animateurs et entraîneurs bénévoles (environ 5000 en activité). Ils peuvent être motivés pour suivre une formation professionnelle afin d'acquérir et de faire reconnaître des compétences pour l'obtention d'une certification professionnelle et ainsi obtenir le droit d'être rémunéré. o Il y a une évolution des rythmes et des temps scolaires avec la libération du samedi matin à l'école primaire.

Thème	Renseignements
Intitulé	Certificat de Qualification Professionnelle discipline Tennis de Table
Contexte d'exercice	Le titulaire du CQP exerce son activité de manière autonome, seul ou en équipe, en cohérence avec le projet global de la structure et sous l'autorité du président (ou de son représentant).
Conditions d'accès	• Avoir 18 ans (délivrance diplôme). • Etre titulaire d'une attestation de premiers secours (PSC1). • Justifier d'un niveau de pratique (être ou avoir été classé 50, soit de 1300 à 1399 points pour les garçons, soit de 950 à 1049 points pour les filles). • Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Tennis de Table.
Objectifs	Acquisition de connaissances et recherche d'une compétence professionnelle nécessaires à l'animation de l'activité pongiste tous publics.
Périmètre de l'emploi et conditions d'exercice	360 heures annuelles au maximum pour encadrer dans les clubs et/ou d'autres structures (MJC, centres de loisirs...).
Publics visés	L'initiation et l'animation tous publics.
Prérequis	Aucun prérequis ne sera demandé pour l'entrée en formation à la première étape (ED) du CQP.
Contenu de la formation	Formation Animateur Fédéral = 40 h Formation Entraîneur Fédéral = 48 h, Soit un total de 88 heures Epreuve de certification = 5 h (examen Entraîneur Fédéral) Stage en face à face pédagogique = 35 h (club, comité départemental, ligue)
Coût	75€ (frais de gestion de dossier)
Délivrance du diplôme (voie traditionnelle ou VAE)	Commission Paritaire Nationale Emploi Formation

Cette certification s'inscrit dans une logique de parcours de formation et facilite l'accès à une certification d'Etat.

En effet, le titulaire du CQP pourra ensuite se diriger vers un diplôme d'Etat BPJEPS ou DEJEPS s'il souhaite en faire son métier à temps complet.

Il aura la possibilité de s'appuyer sur la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) s'il a au moins 2 ans et 600 heures d'expérience.

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE D'ANIMATEUR TENNIS DE TABLE

VALIDATION ISSUE DE CERTIFICATIONS

A adresser au Cadre Technique Régional

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone : Courriel :

Téléphone cellulaire :

Date de naissance :

Je soussigné M/Mme atteste

- Etre titulaire d'une attestation aux premiers secours (PSC1)
- Etre âgé(e) de 18 ans
- Etre en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table datant de moins de 3 mois
- Justifier d'être classé : .....en tennis de table
- Etre titulaire du « diplôme d'Entraîneur Fédéral »
- Avoir validé le stage en situation professionnelle

Joindre :

- Une photocopie de l'attestation aux premiers secours
- Une photocopie de la carte nationale d'identité
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table datant de moins de 3 mois
- Une attestation de classement (FFTT ou Ligue régionale selon le classement)
- Une photocopie du diplôme « Entraîneur Fédéral » ou une attestation d'admission à l'examen
- Une attestation validant le stage en situation professionnelle
- Un chèque de 75 € à l'ordre de la FFTT concernant les frais de gestion du dossier

A ce titre, je souhaite bénéficier d'une reconnaissance de qualification au CQP d'« Animateur Tennis de Table ».

Date et signature

LES DIPLOMES PROFESSIONNELS

*** Le BPJEPS APT** est un diplôme de niveau IV (bac) qui donne la qualification nécessaire pour animer des séances d'initiation ou des groupes loisirs dans toutes les disciplines sportives, hormis celles dont l'environnement est spécifique (ski, voile...). Ce diplôme, remplaçant du BEESAPT, est assez généraliste est peu ouvrir des perspectives intéressantes notamment pour travailler en relation avec les municipalités.
La FFTT a choisi, comme les textes réglementaires le permettent, de compléter ce diplôme avec un certificat de spécialisation (CS) en tennis de table. Ce CS offre un complément de 220 h (50h de formation théorique, 100h de formation pratique, 70h de formation tutorée).
Il est composé de deux unités capitalisables, (en plus des 10 UC propres au BPJEPS APT) :
*** UC 1 : Réaliser un projet d'animation et développement de l'activité tennis de table 86 h**
*** UC 2 : Encadrer une séance d'entraînement en tennis de table en autonomie 134 h**

Référence : Arrêté du 12 juillet 2007 portant création du CS TT associé au BP JEPS

*** LE DEJEPS** est un diplôme de niveau III (bac +2) et atteste des compétences suivantes :
– concevoir des programmes de perfectionnement sportif ;
– coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement ;
– conduire une démarche de perfectionnement sportif ;
– conduire des actions de formation.

Il est composé de 4 UC
- UC 1 CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION
- UC 2 CORRDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ACTION
- UC 3 ETRE CAPABLE DE DIRIGER UN SYSTEME D'ENTRAINEMENT EN TENNIS DE TABLE
- UC 4 ETRE CAPABLE D'ENCADRER LE TENNIS DE TABLE EN SECURITE

A ce jour il existe deux centres de formation habilités (se référer aux sites internet correspondants)
- CREPS Ile de France + Ligue Ile de France de tennis de table : http://www.fftt.com/emploi/guideinformationdejeps.pdf
- CREPS Montpellier + Ligue Languedoc-Roussillon de tennis de table : http://www.fftt.com/emploi/inscriptiondett1213.pdf

Référence : Arrêté du 12 juillet 2007 portant création du DE JEPS

*** Le DESJEPS** est un diplôme de niveau II (bac +3) et atteste des compétences suivantes
: – préparer un projet stratégique de performance en tennis de table ;
– piloter un système d'entraînement en tennis de table ;
– diriger un projet sportif ;
– évaluer un système d'entraînement en tennis de table ;
– organiser des actions de formation de formateurs.

Il est composé de 4 UC
- UC 1 CONSTRUIRE LA STRATEGIE D'UNE ORGANISATION
- UC 2 GERER LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES
- UC 3 DIRIGER UN SYSTEME D'ENTRAINEMENT EN TENNIS DE TABLE
- UC 4 ENCADRER LE TENNIS DE TABLE EN SECURITE

Cette formation sera assurée par l'INSEP et la FFTT, elle est en cours de construction.

Pour tout renseignement :
http://www.fftt.com/emploi/nouveaux diplomes.htm
DTN Adjoint chargé des formations, Gilles Corbion : gilles.corbion@wanadoo.fr, 01.53.94.50.32

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Pour plus d'informations : http://www.jeunesse-sports.gouv.fr/formations/vae.asp

La philosophie de la VAE : faire valider des expériences bénévoles et/ou professionnelles afin d'obtenir un diplôme délivré par l'Etat.

- ✓ Un diplôme obtenu en VAE a la même valeur qu'un diplôme obtenu en contrôle continu ou en examen traditionnel.
- ✓ Les diplômes concernés dans le champ sportif : le BPJEPS, le DEJEPS, le DESJEPS.
- ✓ Le jury de l'examen du diplôme concerné est compétent pour étudier et valider les demandes de VAE. Il juge et valide la totalité du diplôme concerné.
- ✓ Le candidat peut se voir valider tout ou partie du diplôme.
- ✓ 1 seule demande par diplôme et par an sur tout le territoire national.
- ✓ 3 diplômes différents par an maximum.

Les services du Secrétariat de la Jeunesse et des Sports sont compétents pour vous renseigner et vous conseiller.

Des agents du Ministère sont spécialisés dans l'accompagnement afin de vous aider à constituer votre dossier. NB : une personne accompagnée voit ses chances d'obtenir au moins une partie du diplôme multipliées par 2.

→ La constitution du dossier :

- ✓ Faire des descriptions très précises et exhaustives de vos activités. Attention il faut décrire votre activité réelle en situation et non pas « l'activité idéale ».
- ✓ Bien justifier votre activité par des attestations, des coupures de presse,...
- ✓ Couvrir, à travers les activités choisies, l'ensemble du champ de compétences du diplôme concerné, « c'est-à-dire le cœur de métier ». (Une grille de lecture peut aider à cette tâche, elle est disponible sur simple demande à L'IFEF **01 53 94 50 19**).

→ L'entretien :

- ✓ Celui-ci est facultatif est peut-être demandé soit par le candidat, soit par le jury.
- ✓ Il sera basé sur des éléments
- ✓ s du dossier et en aucun cas sur des questions de connaissances.
- ✓ Le but est de préciser certains éléments présentés dans le dossier et non d'évaluer le candidat dans un entretien « d'examen ».

BIBLIOTHEQUE/VIDEOTHEQUE

Livres :

- **Gatien – Saive, parallèlement** de Bernard Audin
- **Ouvrir de nouveaux espaces pour développer son club** de EFC, DTN
- **Tennis de table** de Martin Skorz – Ralf Michaelis
- **Le Tennis de Table à travers les âges** de Albert Bortoluzzi
- **Almanach du Tennis de Table** de Jean-Marc Silvain
- **In honorem Bernard Jeu Le sportif, le philosophe, le dirigeant** Presses Universitaires de Lille
- **Berthe de Ping à Pong** de Jack Proust
- **Le Tennis de Table…en tête** de Philippe Molodzoff
- **La route du succès** de Michel Gadal
- **Tennis de Table, entraînement et planification** de Dominique Bodin
- **Comment bien jouer au Tennis de Table ?** de Jean-Paul Weber – Oliver Radle
- **Toutes les tactiques et les stratégies du Tennis de Table** de Yves Régnier
- **Méthode française, les 4 livrets**
- **Pour une pédagogie du tennis de table** de Christian Gaubert
- **Bien réussir sa saison** de Luis Fernandes
- **Mondial Ping 2003 : au top du top** de la DTN
- **Les experts en question** de Norbert Krantz et Laurent Dartnell
- **La route du Haut niveau,** Christian Martin, DTN

Cassettes vidéos :

- **Finale Pro-Tour à Paris (décembre 98)**
- **Championnats de France 1999 à Clermont-Ferrand**
- **Championnats du Monde 1999 à Eindhoven (5 cassettes)**
- **Internationaux de France 1999 à Liévin**
- **Championnat du Monde 2003 à Bercy (1 cassette)**

DVD/CD –rom vidéos :

- **Finale du Pro-tour à Stockholm (décembre 2002)** : Chuan Chih-Yuan/Kreanga ; Boll/Kreanga ; Ma Lin/ Wang Hao ; Boll/Wang Liqin; Boros/Li Jia Wei, Niu Jianfeng/Guo Yue.
- **Championnat du Monde 2003 à Bercy** (1 DVD)

Pour obtenir le prêt d'un livre ou d'une bande vidéo, il suffit d'écrire à Claude Thuilliez, 1 ter, rue du Terrain, 80480 Pont de Metz et de joindre un chèque de caution (qui ne sera pas encaissé) de 20 euros par article emprunté. Vous veillerez à bien indiquer vos coordonnés ainsi que votre numéro de licence.

Vous bénéficierez d'un prêt gratuit de 20 jours (au terme desquels votre chèque de caution sera encaissé si la documentation n'a pas été renvoyée à Claude Thuilliez).

Pour tout renseignement : Claude Thuilliez (06.11.42.67.86)

FORMATION ARBITRE/JUGE-ARBITRE

	PAGES
La formation des arbitres	**18**
Schéma de la formation	**19**
Capacité, fonctions et obligations	**20**
Calendrier des stages d'arbitres	**21**
Fiche d'inscription à la formation arbitre	**22**

LA FORMATION des ARBITRES

Arbitre

Il faut :

- Être licencié F.F.T.T.
- Participer à une session Arb. Et obtenir au moins 22 points à l'U.V.1
- Passer une épreuve pratique (U.V.2) et obtenir au moins 15 points
- Un stagiaire ne peut se présenter à l'U.V.1 qu'une fois par saison.

Arbitre National
A.N.

Pour s'inscrire à une session, il faut :
- Être arbitre depuis 2 saisons
- Fournir une fiche d'activité de 8 prestations de 8 parties (dont au minimum 8 doubles) (niveau régional minimum) avant de s'inscrire à l'examen.

SESSION de préparation et de sélection avec test écrit et pratique en compétition.
SESSION EN 3 PARTIES :
- Débats, informations ….. et U.V.1 (30 questions en 35 minutes sur 40 points).
- Perfectionnement pratique
- U.V.2 Pratique sur 40 points.

POUR ETRE PROPOSE A.N.
- Il faut obtenir 70 points sur 80, dont 35 minimum à l'U.V.2 et n'avoir pas moins de 30 points à l'U.V.1.

On ne peut passer l'examen que deux fois et pas 2 années consécutives.

Arbitre International
A.I.

POUR ETRE RETENU, il faut :
- Être A.N. depuis 3 saisons et J.A.1
- Avoir une grande activité,
- Participer à une session de qualification,
- Être noté « A »

VOUS SEREZ CONVOQUE à l'examen de l'I.T.T.F (U.V. écrite)

Juge Arbitre par équipes
J.A.1

Il faut être Arbitre ou en formation (pas de grade officiel sans être préalablement nommé Arbitre).
Connaître parfaitement les textes de la F.F.T.T. et plus particulièrement le règlement du championnat de France par équipes.
Participer à la session, passer les 2 U.V. écrites (U.V.1 – 34/40) (U.V.2 – 30/40).
Passer l'U.V. pratique.
Un stagiaire ne peut se présenter à l'U.V.1 qu'une fois par saison.

Juge Arbitre Critérium Fédéral
J.A.2

Être Arbitre ou en formation (identique J.A.1).
Préparer la session en lisant le module reçu et effectuer les exercices envoyés puis :
- Suivre la session ,
- Passer l'U.V.1 sur place et obtenir un total supérieur ou égal à 150 points sur 200.
- Passer l'U.V. pratique.

Le bénéfice de l'U.V. théorique, n'est conservé que 2 fois en cas d'échec à l'U.V. pratique.

Juge Arbitre Épreuves Régionales
J.A.3

Être J.A.2
Préparer la session (identique J.A.2)
- Participer à la session,
- Renvoyer le dossier U.V.1 dans le délai imparti, et obtenir 170 points sur 200.
- Passer l'U.V.2 pratique sur une épreuve à plusieurs tableaux, obtenir 15/20

Le bénéfice de l'U.V. théorique n'est conservé que 2 fois en cas d'échec à l'U.V. pratique.

Juge Arbitre National
J.A.N.

Être J.A.3 + J.A.I depuis au moins 2 ans ou s'être recyclé depuis moins de 3 ans.
- Préparer la session en lisant les documents et en effectuant les exercices envoyés.
- Participer à une session de formation J.A.N..
- Obtenir à l'U.V. 1. Une note supérieure ou égale à 255 points sur 300.

PASSAGE U.V.2 PRATIQUE :
- Être Directeur d'épreuves d'une compétition, nationale.
- Être Directeur des Arbitres d'une compétition nationale.
- Être J.A. d'une épreuve nationale sous les directives et la collaboration d'un J.A.N.

FORMATEUR :
On ne peut passer l'examen que deux fois et pas deux années consécutives. D'autre part, le candidat devra justifier d'une activité (tour de N3 du critérium fédéral) pour pouvoir se présenter la 2ème fois.

Juge Arbitre International
J.A.I

Suivant les directives de l'I.T.T.F.
- Être J.A.N – Cotation « A » depuis 1 an
- Être A.I. depuis au moins 2 ans.

SCHEMA DE LA FORMATION

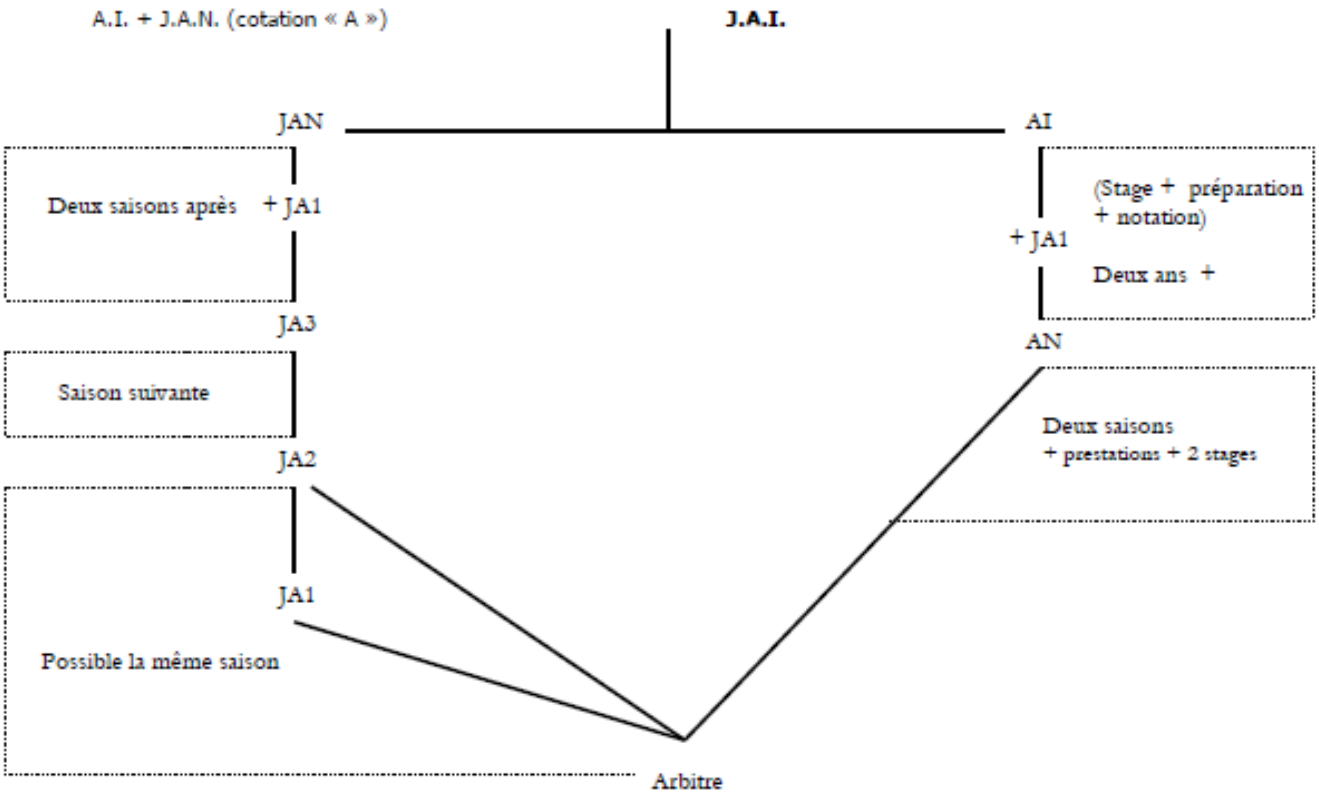

- JA1 Juge Arbitre par équipes
- JA2 Juge Arbitre Compétitions individuelles
- JA3 Juge Arbitre de tournois
- JAN Juge Arbitre National
- JAI Juge Arbitre International

- Arb Arbitre
- AN Arbitre National
- AI Arbitre International

CHAQUE FORMATION A SA FICHE QUI COMPORTE TOUS LES DETAILS.
VOUS POUVEZ EN PRENDRE CONNAISSANCE AUPRES :
Des ERC ; des CRA ; des formateurs en arbitrage en activité.

	QUI FORME ?	**QUI NOMME ?**
Arb J.A.1	Les formateurs sont désignés par l'E.F.C. ou l'E.R.C. Formateur au moins 1er degré.	Les Comités Départementaux sur proposition de la C.D.A. ou C.R.A
J.A.2 J.A.3	Formateur 2ème degré J.A.	La ligue et les comités sur proposition de la C.F.A
A.N	Formateur 2ème degré ARB désigné par L'E.F.C arbitrage.	Le Comité Directeur Fédéral sur proposition de la C.F.A
J.A.N	Formateur 3ème degré désigné par l'E.F.C arbitrage	Le Comité Directeur Fédéral sur proposition de la C.F.A
A.I.	Préparation par un formateur 3ème degré, Désigné par l'E.F.C. arbitrage Examen sous contrôle C.F.A. – I.T.T.F	I.T.T.F.
J.A.I	Préparation par un formateur 3ème degré, Désigné par l'E.F.C.arbitrage Examen sous contrôle de l'I.T.T.F	I.T.T.F

CAPACITE – FONCTIONS - OBLIGATIONS

Arbitre

Connaître et appliquer parfaitement les règles de jeu.
- Activité / saison : 4 prestations de 6 parties, recyclage tous les 3 ans; l'inactivité entraîne le recyclage l'année suivante.

Arbitre National
A.N.

Connaître parfaitement les règles de jeu et des épreuves, les appliquer selon le niveau et le contexte.
- Informer son entourage de l'évolution des règles, inciter les personnes à arbitrer, arbitrer à tous les niveaux et se mettre à la disposition des Juges Arbitres.
- Activité / saison : 4 prestations de 8 parties, l'inactivité entraîne le recyclage l'année suivante.

Classification après supervision :
« **A** » Très bon Arbitre
« **B** » Bon Arbitre
« **C** » Doit se recycler avant nomination au niveau national.

Juge Arbitre par équipes
J.A.1

(Être au minimum arbitre) Connaître les textes fédéraux et surtout les championnats par équipes.
- Diriger les rencontres de championnat de France par équipes de tous les niveaux.
- Activité / saison : 3 actions sur convocation (+arbitre). Inactivité : idem Arbitre.

Juges Arbitre compétitions individuelles
J.A.2

(Être arbitre) Connaître les textes fédéraux et surtout les épreuves individuelles, savoir appliquer le module J.A.
- Juge Arbitre dans les journées du critérium et dans les épreuves individuelles au niveau Départemental et Régional.
- Activité / saison : 1 épreuve à la table (+arbitre). Inactivité, idem Arbitre.

Juge Arbitre de tournois
J.A.3

(Être J.A.2) Connaître tous les règlements sportifs et savoir les appliquer.
- Diriger toutes les épreuves régionales ainsi que le critérium fédéral au niveau Nationale 3.
- Activité / saison : idem J.A.2

Juge Arbitre National
J.A.N.

(Être J.A.3 et J.A.1) Connaître parfaitement les organisations des épreuves et les relations s'y rapportant.

- Être classé, suite aux recyclages:
« **A** » Juge Arbitre de toutes épreuves nationales.
« **B** » Juges Arbitre épreuve 2ème catégorie ou table de « A ».
« **C** » Ne sera pas utilisé dans la table de « B ».
« **D** » ne sera pas utilisé par la C.F.A.
« **E** » Non recyclé, ne sera plus convoqué sans un recyclage réussi.
- Diriger les épreuves de tous les niveaux en coordonnant la table, en ayant les relations nécessaires pour le bon déroulement de l'épreuve.

- Activité / saison : 2 actions par saison en juge arbitre ou table dont 1 au niveau national toutes les 2 saisons.

Recyclage et inactivité : décision C.F.A

Les arbitres nationaux classés en catégorie « C » devront passer par le recyclage positif pour être désignés sur des épreuves nationales.

Les juges arbitres nationaux classés en « C » ou en « D » devront passer par recyclage positif pour être désignés sur des épreuves nationales.

Les cadres nationaux en inactivité durant trois saisons consécutives ou non licenciés devront passer un recyclage positif pour être nommés sur des épreuves nationales

CALENDRIER PREVISIONNEL DES STAGES D'ARBITRAGE SAISON 2013 / 2014

Type de stage	Date	Lieu	Horaires	Coût
Recyclage JA1	14/09/2013	Amiens Beauvais Laon	14h-18h	néant
Arbitre Régional	16/11/2013	Amiens	9h-18h	40€
JA1	17/11/2013	Amiens	9h-18h	45€
Arbitre régional	22/02/2014	Amiens	9h-18h	40 €
JA1	23/02/2014	Amiens	9h-18h	45 €
Arbitre Régional	22/03/2014	Amiens	9h-18h	40€
JA2 ou JA3	22/03/2014 23/03/2014	Amiens	9h-18h 9h-18h	55/65€ *
Arbitre Régional	10/05/2014	Amiens	9h-18h	40€
JA1	11/05/2014	Amiens	9h-18h	45 €

* Ces formations sont prises en charge à 50% par la Ligue et à 50% par le comité pour les CD Aisne et Somme. Pour les candidats du CD Oise, seule la Ligue prend en charge 50% de la formation.

INSTITUT REGIONAL DE FORMATION
LIGUE DE PICARDIE DE TENNIS DE TABLE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Date de la demande : ____/____/____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Date de Naissance : _____

Club : _____ Comité : _____

Numéro de Licence : _____

Type et date du stage 1 _____ _____€

Type et date du stage 2 _____ _____€

Hébergement OUI NON Participation _____€

Rayer la mention inutile

TOTAL _____€

Chèque libellé à l'ordre de la Ligue de Picardie de Tennis de Table

Signature du candidat

TARIFS 2013/2014

	CD AISNE	CD OISE	CD SOMME
Recyclage JA1 :	néant	néant	néant
Arbitre Régional :	40€	40€	40€
JA Championnat (JA1) :	45€	45€	45€
JA Critérium (JA2) :	*€	*€	*€
JA Tournois (JA3) :	*€	*€	*€

Hébergement : 30€ (repas du samedi soir, chambre et petit déjeuner)

Veuillez adresser cette demande à :
Duchemin François 11 Rue de Champagne 02760 Holnon